

LES TRANSFORMATIONS POLONAISES. LA SOCIÉTÉ POSTCOMMUNISTE FACE AUX CHANGEMENTS ET LES INCERTITUDES.

Bartłomiej BARCIK⁶, Anna KROL⁷

Où est l'Est ?

Afin de pouvoir parler de l'Est, il est judicieux de se demander d'emblée, où est l'Est ? Il nous semble important d'aborder, très brièvement, cette question. Depuis 1945, l'Europe a été divisée en deux mono blocs : l'Ouest et l'Est. En 1961 cette rupture du vieux continent a été rendue visible, matériellement incarnée dans le mur de Berlin. Sa construction a été un événement qui a confirmé, qui a ancré et qui a solidifié autant physiquement que symboliquement le « vieux » déchirement et défini le « début » de l'Est. Après des années de séparation, le mur est tombé, l'Allemagne s'est réunie et malgré les différences internes qui sont toujours présentes, elle est perçue comme un ensemble. Ceci donne l'impression que le fantôme du mur de Berlin qui « hante » toujours cette partie de l'Europe s'est posé sur le fleuve Laba. La Pologne et les autres pays ont retrouvé leur liberté et ont confirmé leurs identités respectives et pourtant l'Est est toujours perçu comme un bloc post-soviétique et homogène. Cette homogénéité est une illusion car chacun des pays de l'Europe centrale ou de l'Est a traversé la période 1945 - 1989 différemment. Dariusz Niedzwiedzki répète, après Piotr Sztompka, que, pour comprendre les différentes postures par rapport au profond changement social au sein d'une société, il est judicieux de focaliser l'attention sur la culture, la mentalité, la conscience sociale.

Niedzwiedzki explique :

« Ici, à mon avis, se trouve la clef qui permet de déchiffrer différentes postures à l'égard d'un nouvel ordre économique, politique, culturel et social. L'identité sociale détermine les possibilités d'agir efficacement, de satisfaire les besoins et de réaliser les aspirations vitales dans les conditions de la nouvelle réalité. »⁸

Il nous semble que cette approche est aussi ou peut-être plus, judicieuse et légitime quand il s'agit de l'analyse de l'Est.

Le philosophe polonais Marek J. Siemek postule l'idée que l'Est est une catégorie socio-culturelle-mentale qui manifeste explicitement un déficit de rationalisation et une immaturité à affronter les défis du XXIème siècle. C'est une catégorie qui est ancrée en nous, donc Siemek parle de « l'Est en nous ».

« L'Est en nous » s'exprime selon Siemek par le manque de tolérance, par un nationalisme tordu fondé sur la démagogie, par l'aveuglement idéologique, etc. Bref, vie sociétale et vie spirituelle sont absorbées dans l'opacité irrationnelle⁹. « L'Est en nous » est ancré profondément dans la mentalité, dit Siemek et « constitue aujourd'hui la plus grande barrière sur le chemin de la modernisation¹⁰ ».

Le même point de vue, poussé à l'extrême, est présenté par Marek Jan Chodakiewicz, qui trouve que la Pologne n'est pas encore sortie de la sphère dominée par la Raison monologique, par le monologue. Il postule que le changement qui s'est produit en Pologne est une illusion car

⁶ Doctorant en sociologie, à l'UMR Pacte-CNRS, Université de Grenoble, E-mail : bart.barcik@gmail.com

⁷ Doctorante en philosophie au laboratoire PPL de l'Université Grenoble II. Membre associé du laboratoire Pacte-CNRS, collaboratrice de l'Acadi, E-mail : anna.krol38@gmail.com

⁸ Dariusz Niedzwiedzki, *Władza-tożsamość-zmiana społeczna* (Pouvoir – Identité – Changement social), Universitas, Cracovie, 2003, p. 16

⁹ Marek J. SIEMEK, « O nowej Europie i Wschodzie w nas. (De la nouvelle Europe et de l'Est en nous). », *op. cit.*, p.325

¹⁰ *Ibid.*

il n'a toujours pas permis de se réunir et trouver le langage commun pour l'agir dans un esprit démocratique.

La catégorie siemekienne est très intéressante mais elle peut être aussi interprétée plus positivement - comme la racine constitutive de l'identité et comme l'ingéniosité nécessaire à affronter la réalité telle quelle et l'apprivoiser.

Siemek écrit : « *Les Polonais ont échappé cette fois-ci au démembrement ou à l'occupation mais ils ont payé pour cela – comme les Tchèques, les Hongrois et les Allemands de « l'est » – ce prix élevé : contrairement à leur volonté et contre leurs aspirations, ils ont dû vivre dans cet « Est ». Leur « Ouest » ils ont dû le créer pour leur propre usage et ils l'ont fait réellement – soit au sens propre et physique par l'émigration ou l'évasion, soit comme la majorité de ceux qui sont restés – par « l'émigration intérieure » et la résistance passive de désobéissance ou la désapprobation silencieuse¹¹* ».

1989

L'année 1989 a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire et dans la géopolitique de l'Europe de l'Est. Les processus de démocratisations des pays de l'Europe de l'Est ainsi que le passage de l'économie centralement planifiée à un marché libre se résument souvent par une notion de transformation¹². Sur le plan économique le cas de la Pologne est souvent donné comme exemple d'une transition réussie. Parmi les pays de l'Union Européenne, les résultats de l'économie polonaise sont aujourd'hui appréciés voire enviés par ses partenaires du Vieux Continent. La Pologne reste le seul pays de l'UE qui n'a pas connu de récession depuis la crise de l'année 2008. « La transition polonaise » autant sur le plan politique qu'économique est citée comme « *un cas d'école dans la course vers la démocratie de marché¹³* ». La dimension macroéconomique de la « réussite » trouve sa traduction dans quelques indicateurs « optimistes » de l'économie polonaise : le PIB cumulé des 7 dernières années égal à 24% (le meilleur résultat en Europe), le taux de chômage en baisse ou la part de l'exportation dans le PIB qui a augmenté de 38% en 2009 à 47% en 2014¹⁴. Cette période de prospérité économique que, sans doute, la Pologne doit à l'accession à l'Union européenne, est liée à un sentiment plutôt partagé sur le moment historique que vivent les Polonais depuis l'effondrement du communisme. Il peut se résumer dans les propos d'Adam Michnik qui a qualifié les années de 1989 à 2009 comme une « *meilleure période dans son histoire depuis 300 ans* ».

Bien entendu tout le monde n'adhère pas à ce discours très optimiste et il faut souligner que la transformation polonaise a aussi un autre revers : salaires à bas coût, forte émigration ou chômage de longue durée persistant. Les réformes économiques radicales nommées « *la thérapie de choc* »¹⁵ et incarnées par Leszek Balcerowicz ont laissé de nombreuses couches de la société à leur sort, sans protection sociale, exposées à différents risques¹⁶. Les « mécontents » ou les « déçus » de la transition polonaise se sentent mis à l'écart des changements et ont

¹¹ *Ibid.*

¹² Nous mobiliserons plus souvent dans ce texte le concept de « transformation » (pl. transformacja) correspondant à la notion de la transition que nous retrouverons dans la littérature francophone. L'expression « transformation » nous semble plus appropriée pour parler des expériences polonaises.

¹³ Bruno DRWESKI, « La «transition» polonaise : Mythes et enjeux de la transformation systémique », *Politique et Sociétés*, 2005, vol. 24, n° 2-3, p. 11.

¹⁴ Jacek ROSTOWSKI, « Ekonomiczny Święty Graal (Le Saint Graal économique) », *Gazeta Wyborcza*, 16 mai 2015 (URL complète en bibliographie, consulté le 18 mai 2015).

¹⁵ Les réformes menées en Pologne se sont inspirées des expériences chiliennes et argentines et incarnées par le personnage de Jeffrey Sachs (l'élève de Milton Friedman) qui est devenu la référence incontournable en préparant les fondements de « la thérapie de choc » en Pologne. A la veille de la chute du communisme, les institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont préparé les recettes économiques sous le nom de « consensus de Washington » qui consistait à introduire au niveau macro, la politique de stabilisation et l'établissement d'une contrainte budgétaire dure, créer au niveau intermédiaire les institutions de privatisation ou de crédit et stimuler au niveau micro l'action des acteurs locaux dans les entreprises.

¹⁶ Georges MINK, « Pologne : un bilan politique contrasté », *Politique étrangère*, 2009, Automne, n° 3, p. 503.

l'impression de ne pas en bénéficier. Leur déception s'exprime par exemple dans le retrait de la vie citoyenne par l'abstention lors des votes¹⁷.

Le présent article n'a pas pour l'objectif d'évaluer la transition économique polonaise ou de prolonger la polémique sur ses résultats des 25 dernières années. Ce travail, nous le laissons aux historiens et économistes. Notre intention est de porter un regard philosophique sur la notion même de transformation. S'agit-il d'une transformation ou de transformations ?

Transformation(s) ?

Le mot « transformation » provient du verbe latin *transformare*. *Trans* qui signifie « au-delà », « à travers » et « forma » qui veut dire forme, conformation, figure, façon, manière. Il s'agit donc d'un passage d'une forme à une autre, d'un changement de forme. Cette définition indique en même temps interruption dans la continuité de la forme et permanence du substrat. Que voulons-nous dire alors par « transformation du système politique » ? Quelle est la forme ? Et quel est le substrat ?

En essayant de répondre à cette question, nous nous rendons compte assez rapidement et assez facilement que cette définition nous met en difficulté car elle introduit une sévère ambiguïté. Notamment, si nous considérons le pays comme un substrat et le système comme une forme, le terme de la transformation garde sa connotation positive. Le pays continue son histoire mais avec un autre fonctionnement. Par contre si nous considérons le système comme un substrat et son expression comme une forme, il semble que la transformation ne résonne plus aussi positivement. Elle devient comme un loup dans la peau d'un agneau, c'est-à-dire que le même système fonctionne mais s'exprime différemment. Cependant le terme de « transformation » est maintenu pour décrire le changement qui s'est effectué en Pologne et son ambiguïté sert autant aux enthousiastes qu'à ceux qui considèrent ce changement comme manqué.

Le terrain d'entente se trouve, peut-être indirectement, dans l'explication de Jan Szczepański. D'après lui, la transformation d'un régime ne peut pas être réduite au changement social car une transformation se traduit par une multitude de processus se produisant dans différents domaines.

La langue polonaise essaye d'englober dans un seul mot, employé toujours au singulier, cette multitude de mouvements et d'expériences complexes. Il est peut-être inutile de poursuivre cet effort qui mène en même temps aux jugements catégoriques : réussi ou manqué. Il nous semble qu'il est plus judicieux de parler d'ores et déjà de « transformations ». Cette forme plurielle nous indiquerait qu'il ne s'agit pas d'un mono-bloc mais d'un conglomerat, puis permettrait d'analyser les différents changements afin de pouvoir les comprendre ; et enfin de les juger. En 2002 Leszek Nowak, un philosophe polonais déclarait dans un interview: *Spinoza (et après lui Trotski) répétait obstinément : « d'abord il faut comprendre, ensuite juger ». Ce qui me dérange, (...) c'est qu'ils renversent cet ordre sage. Entre-temps, nous comprenons peu, en fait, du processus de transformation dans notre pays, et l'enthousiasme prématuré a la même valeur que la damnation prématurée*¹⁸. Il se peut qu'à l'heure actuelle nous commençons à comprendre. Il est possible aussi que nous ne comprenions pas, peut-être toujours pas, si nous restons embrumés au niveau sémantique.

En nous appuyant sur les notions de sociologie du changement, notre intention est de regarder les transformations comme un processus de changements et de « crises » permanentes. Il est donc intéressant de savoir comment ces processus ont modifié les mentalités et « l'identité polonaise » et à l'inverse comment « l'identité » et la mentalité des Polonais ont permis de traverser cette période avec une certaine « réussite ». La société polonaise qui se trouve en transformations constantes depuis plusieurs années et exposée à des processus que les sociétés ouest-européens ont pu vivre pendant des décennies, voire de siècles, nous renvoie vers un

¹⁷ Pour mémoire, le taux de participation aux élections (toutes élections confondues : présidentielles, parlementaires et municipales) depuis 1989, n'a jamais dépassé 65% et le taux d'abstention a dépassé 50% dans la plupart des scrutins

¹⁸ Leszek NOWAK et Zdzisław SONIK, « Rozmowa z prof. Leszkiem Nowakiem (Le paysage après la transformation. Une discussion avec professeur Leszek Nowak », *Res Humana*, 2002, n° 6.

climat d'incertitude bien décrit par Zygmunt Bauman¹⁹. Il est donc intéressant de réfléchir sur les questions suivantes : comment l'incertitude a été vécue et « (di) gérée » par la société polonaise lors des transformations ? Comment les Polonais y ont fait face ? De quelle manière ont-ils réussi à l'approprier ?

Les transformations économiques et politiques. Les Polonais face à l'Etat.

Comme le souligne Maria Lorek « *la réinstauration de l'économie de marché dans les pays centralement planifiés marque un tournant important permettant le retour à l'autonomie locale. Cette dernière ne se traduit pas seulement par l'élargissement des compétences des autorités locales, mais elle englobe l'ensemble des transformations institutionnelles et organisationnelles qui contribue à la convergence des intérêts publics et privés*²⁰ ».

Lorek cite l'exemple des territoires industriels de Gdansk qui, avant 1989, ont fonctionné comme des pôles de croissance et aujourd'hui sont à nouveau investis, transformés et réorientés vers « *le rôle intermédiaire de l'entrepreneuriat et des innovations afin de s'intégrer dans les nouvelles conditions économiques spécifiques à l'innovation*²¹ ». C'est un exemple parmi d'autres montrant comment le passage de l'économie centralement planifiée vers une « nouvelle » économie de marché se traduit entre autre par l'émergence de différentes formes de coopération et de systèmes de gestion basés sur l'action collective.

Cette « innovation » locale nous renvoie à l'héritage d'un « capital social » des Polonais qui est le résultat des expériences et de la construction du lien social non seulement de l'époque communiste, mais qui remonte plus loin dans l'histoire.

Depuis 1945 les Etats-providence se sont appuyés sur le principe d'une redistribution des richesses la plus large. Les pays occidentaux assurent la couverture des droits sociaux selon le principe de citoyenneté. Ces systèmes se caractérisent d'un côté par une forte cohérence sociale basée sur la solidarité intergénérationnelle et, de l'autre, par une étroite cohérence institutionnelle. La cohésion politique avec la nation, la cohésion économique avec l'entreprise et la cohésion sociale avec la famille²², ont été remises en cause par la crise de 1975.

L'Etat-providence de type soviétique est fondé, pour sa part, sur une autre idéologie. C'est le principe de récompense « à chacun selon ses besoins », la volonté d'assurer l'emploi et le logement pour tous, ainsi que les subventions sur les prix des produits de base comme une garantie à vie, qui ont constitué les fondements d'une justice égalitaire²³. Les dirigeants communistes ont souhaité décider des prix, du taux d'emploi, des salaires ainsi que de l'offre et de la demande. L'acier et le charbon sont devenus les matières stratégiques autour desquelles se sont développées l'industrie et l'économie. Le marché a existé sous forme de vestige. Comme le remarque l'historien polonais, Jakub Karpinski, la République Populaire de Pologne était « *un gigantesque organisme économique - à la fois producteur, commerçant et financeur*²⁴ ». Lorsque l'Etat a tenté d'équilibrer l'offre et la demande par la régulation des prix, c'est surtout le consommateur qui a été perdant. Son mécontentement s'est à plusieurs reprises transformé en mouvements de grève massifs (1956, 1970, 1980), ayant pour conséquence des changements économiques et politiques au sein du parti communiste. A chaque reprise, la révolte était menée sous les mots d'ordre « du pain et de la liberté ». Il est alors difficile d'oublier que le modèle social de la République Populaire de Pologne jusqu'en 1989 était nommé « étatique-collectiviste ».

¹⁹ Zygmunt BAUMAN, *Le présent liquide: Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007.

²⁰ Maria LOREK, « Des pôles de croissance vers des systèmes d'innovation territorialisés dans une «nouvelle» économie de marché: le cas de Gdansk (Pologne) », *Marché et organisations*, 2015, vol. 22, n° 1, p. 35.

²¹ *Ibid.*

²² Gosta ESPING-ANDERSEN, COLLECTIF, François-Xavier MERRIEN et Noémie MARTIN, *Les trois mondes de l'Etat-providence : Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2007.

²³ François BAFOIL, *L'Europe centrale et orientale*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2006.

²⁴ Jakub KARPINSKI, *Trzecia niepodleglosc. Najnowsza historia Polski. (Troisième indépendance. La nouvelle histoire de la Pologne)*, Warszawa, Grupa Wydawnicza Bertelsman Media, 2001.

La protection et le paternalisme sont devenus des dimensions majeures de l'Etat providence de type soviétique. Comme le remarque Ewa Bogalska-Martin, « *il avait pour point d'honneur la prise en charge de toute la population, ne lui laissant ainsi que très peu d'initiative. (...) Le paternalisme affiché officiellement par l'Etat socialiste était accompagné de politiques actives de surveillance et de répression à l'égard de tous ceux qui n'adhéraient pas à l'idéologie dominante et contestaient la légitimité de son pouvoir*²⁵ ». L'explosion des diverses actions civiques qui ont pris un visage antiétatique, découle donc du fait que l'Etat protecteur, en réalité, fonctionnait comme un Etat policier.

La posture de la société polonaise a permis de produire une sorte de capital social qui consistait à inventer sans cesse des nouvelles solutions et très souvent contre son propre Etat dans une réalité de libertés très limitées, en utilisant un double langage, créant une « réalité parallèle » et en développant un système « D ». Paradoxalement donc le paternalisme de l'Etat providence communiste a provoqué le développement de l'esprit d'initiative et d'innovation sociale généralisée.

Entre l'Etat « mal aimé » et l'Etat qui ne « dérange pas »

Pendant longtemps les Polonais ont dû, paradoxalement, faire face à l'Etat et rester souvent dans une posture très ambiguë face aux pouvoirs. Un exemple est cité par Aleksander Achmatowicz qui rappelle le crime de Katyn²⁶ « *rattaché à un mensonge sans précédent, total, qui, durant un demi-siècle, a servi à troubler la conscience nationale des Polonais, à entraver le développement de leur culture nationale et de la science, à bloquer leur libre épanouissement moral* ». L'auteur souligne que « *dans les conditions créées par le système communiste, la situation psychologique des Polonais tenait de la paranoïa. Dans leur propre pays, dans un Etat qu'ils étaient obligés de considérer comme leur Etat, ils étaient contraints de simuler l'ignorance de leur histoire, voire de se forcer eux-mêmes à considérer comme relatives les opinions, les vérités élémentaires, à essayer de se convaincre que « de toute façon, on ne sait pas ce qui s'est passé*²⁷ ».

La distance par rapport à l'Etat a été bien cultivée pendant des décennies avant l'année 1989. Comment classer le modèle économico-politique polonais après l'effondrement du communisme ? Selon Yves Jorens, à côté du régime libéral, conservateur-corporatiste, méditerranéen et social-démocratique, il faut distinguer également un autre - postcommuniste²⁸. Ce modèle s'est imposé dans les pays de l'ancien bloc soviétique et se distingue par les éléments hérités du socialisme réel. Les pays postcommunistes ont décidé de remplacer en 1989 la propriété étatique par la propriété privée, l'économie centrale par le libre marché et l'autoritarisme par le système du pouvoir démocratique. Ces rapides transformations ont suscité un manque de cohésion du système mis en œuvre et, actuellement, les éléments du système conservateur de l'Etat-providence cohabitent avec ceux du système libéral et se conjuguent avec les particularités héritées du système socialiste. Ces dernières se traduisent par une gestion centrale et une structure nationale homogène, par exemple dans le financement de la santé mais paradoxalement avec une forte autonomie locale.

²⁵ Ewa BOGALSKA-MARTIN, « L'Etat polonais: dix années de changement, une tentative de bilan », in *La Pologne. Ses transformations économiques et institutionnelles et le processus de son intégration à l'Union européenne*, 2001^e éd., Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III.

²⁶ Katyn est un village russe proche de Smolensk, et un endroit où en 1940 la police politique de l'Union soviétique (le NKVD) a assassiné plusieurs milliers de Polonais, essentiellement des officiers, mais aussi des étudiants (officiers de réserve), des médecins, des ingénieurs, des enseignants et divers membres des élites polonaises considérées comme hostiles à l'idéologie communiste. Le massacre a été révélé par les militaires allemands mais l'URSS a nié sa responsabilité durant toute la Guerre froide jusqu'en 1990.

²⁷ Aleksander ACHMATOWICZ, « Le crime de Katyn dans la conscience nationale des Polonais », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1991, vol. 31, n° 1, p.23

²⁸ Yves JORENS, « Zmiana polityki społecznej w Unii Europejskiej (Le changement de la politique sociale à l'Union Européenne) », *Polityka Społeczna*, 2005, n° 3/2005.

Comme le rappelle François Bafail « à la différence des politiques de transformation de la propriété, les politiques sociales semblent bien avoir été le sujet le moins traité dans les premières années de la transformation. Il s'agit ici des politiques de l'emploi, de la santé et des retraites. En 1989, aucun programme n'était prêt, à la différence du champ économique²⁹ ».

La conception de l'Etat qui ne protège pas trop mais qui, en même temps, ne « dérange » pas non plus a visiblement trouvé sa traduction dans la libéralisation des lois concernant l'entrepreneuriat. Ce processus est tombé sur un terrain fertile et s'est traduit par l'explosion de la création des petites et des moyennes entreprises. En 1989 le nombre des nouvelles PME avait augmenté de 50%, de 162% jusqu'à la fin de l'année 1991, puis de 20%-40% par an pour ensuite se stabiliser³⁰.

Le succès des PME en Pologne avait aussi une autre dimension. En 2004 le nombre moyen de salariés dans une PME polonaise s'élevait à 3 tandis que dans « l'Union à 15 » ce chiffre était de 9. Cela présupposait un grand nombre d'auto-entrepreneurs. Comme le souligne François Bafail « l'auto-emploi administrerait la preuve qu'il est possible de combiner ajustement à la modernité du travail et maintien de relations de proximité, dans une société pacifiée où le conflit ne se règle pas selon les procédures de négociation en usage à l'Ouest. Cette adaptation à la modernité libérale de type anglo-saxon serait en opposition radicale avec l'autre versant, qualifiée souvent de néo-corporatiste. Cela enfin illustrerait l'évolution de certains secteurs, à l'encontre d'autres plus confinés dans la tradition³¹ ».

Nous, Je, les Polonais et l'incertitude.

Nous avançons une thèse selon laquelle les Polonais ont pu traverser la période de « transformations » et faire face aux incertitudes dans une sorte d'« anesthésie générale » car, sur le plan politique, il s'agissait d'un passage d'un Etat « mal aimé » à l'Etat « sans état ». Dans les deux cas de figure, l'incertitude constitue un élément central du quotidien et une expérience partagée avec laquelle la société polonaise avait affaire depuis des décennies où l'avenir était souvent plus certain que le passé³². Mais cette incertitude a aussi une autre dimension, davantage philosophique.

En 1998 Marek J. Siemek écrivait que la faillite du bloc soviétique et la chute du mur de Berlin n'avaient pas mis un terme à la dichotomie entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Ces événements nous ont permis de voir et de réaliser combien cette fracture, installée déjà depuis des décennies entre deux parties du vieux continent, était profonde. Il n'est pas question seulement de la situation géopolitique ou économique mais surtout de la situation sociétale et sociale.

L'Ouest est habituellement associé à la modernité et au « capitalisme démocratique » tandis que l'Est l'est à un ordre pré-moderne de « communisme totalitaire ». Le premier se gouverne par rationalité et Raison dialogique, tandis que le second se gouverne par irrationalité et Raison monologique, comme le soutient Siemek. Ces deux ordres sont dominés par deux logiques différentes : mono- et dia-logiques. Le langage est un reflet de chacun de ces ordres, ainsi le monologue et le dialogue sont les formes à travers lesquelles ils s'expriment.

La Raison monologique qui opère au moyen du monologue est une raison de violence et de force, « entendue » et non entendante, qui juge, qui donne des ordres, qui punit, qui est toute-puissante. Il est univoque et dominante, c'est la raison de la dictature. Elle exerce une domination qui se manifeste par la forme du discours qui est au fond de lui-même monologique.

²⁹ François BAFAIL, *L'Europe centrale et orientale*, op. cit., pp. 256-257

³⁰ Krzysztof MATUSIAK et Marzena MAZEWSKA, *Wspieranie małej i średniej przedsiębiorczości w świetle ustawy o promocji zatrudnienia i instytucjach rynku pracy. (Le soutien des PME et la loi relative à la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail.)* [Rapport], Warszawa, Ministerstwo Gospodarki i Pracy, 2004.

³¹ François BAFAIL, « L'adaptation de la société polonaise à l'Europe », *Pouvoirs*, 1 septembre 2006, vol. 118, n° 3, pp. 21-35.

³² Małgorzata MAZUREK, « Morales de la consommation en Pologne (1918-1989) », *Annales. Histories, Sciences Sociales*, 1 mai 2013, 68e année, n° 2, pp. 499-527.

Par conséquent, elle crée à certain égard un espace asocial où il n'y a aucune place pour des actions mutuelles et pour une coopération.

Des individus sont présents mais non participants. Ils sont passifs et non-libres. Il n'y a pas d'interlocuteur donc il n'y a pas non plus réciprocité.

« Le discours monologique agit invariablement dans son propre univers de significations et parle toujours «linéairement», c'est-à-dire excluant par avance tout les écarts «latéraux»³³.

Cette voix monologique a dominé le période du socialisme polonais et a appartenu au pouvoir de l'époque.

La Raison dialogique crée un espace intersubjectif fondé sur la réciprocité et l'échange. Les relations qui lient les individus sont volontaires et fondées sur un accord réciproque élaboré à travers un dialogue. Les individus sont présents et participants. Ils défendent leur particularité et leurs intérêts au sein d'un « jeu ». La tension et l'agressivité sont par contre freinées par les règles de jeu qui sont élaborées par les participants. Le dialogue est un outil grâce auquel les individus agissent et créent leur réalité.

La Pologne est l'un des pays de l'ancien bloc soviétique qui, au cours des vingt-cinq dernières années a su passer de l'ordre de la Raison monologique à l'ordre de la Raison dialogique. Autrement dit, devenir un pays moderne. La Pologne a gagné sa liberté et a brisé les chaînes de la dépendance à travers le dialogue. Les négociations couronnées par la rencontre autour d'une table ronde ont ouvert un nouveau chapitre de l'histoire polonaise.

Comme l'explique Antoni Dudek : *« le 4 juin 1989 des milliers de Polonais ont détruit, avec leur bulletin de vote, la colonne vertébrale de la dictature communiste »*.³⁴

Dans ce changement s'inscrivent implicitement les notions de « progrès » et de « chute ». Elles apparaissent à l'horizon de la transformation, c'est-à-dire qu'elles désignent les deux pôles entre lesquels se trouve le futur. Quand « l'ancien » ordre ne peut plus durer car ne répondant plus aux besoins et aux attentes, n'étant plus cohérent avec le présent ou présentant un moyen de pression insupportable etc., il doit « chuter » et être remplacé par un autre, meilleur (?) Ainsi la notion de progrès est-elle sous-jacente à ce processus.

Deux autres notions, au cœur du processus du changement politique polonais, sont celles de l'«apprentissage » et de la « maturité ». Les Polonais ont dû apprendre à vivre dans un nouveau système gouverné par des règles différentes.

Aleksander Krawczuk, historien polonais interviewé le 4 juin 1989 lors des premières élections semi-libres a dit :

« La démocratie naît toujours dans la durée. On ne peut pas la constituer par un acte. Il faut faire mûrir la démocratie pendant des générations, et nous mûrissons également vers elle. C'est l'un des pas important sur le chemin de la démocratie au sens propre. Il y a encore une chose importante liée à la démocratie, c'est le respect de la Loi. (...) Ces sont les deux piliers de notre vie européenne. Et l'on doit les renforcer et grandir pour cela. »³⁵

La Pologne, comme aucun autre pays de l'Ouest, a montré une force créative de dialogue et un aspect dialogique à agir. Pourtant ce pays postcommuniste doit toujours prouver et sans cesse afficher sa modernité, ses progrès. Son attachement à la tradition locale où le fait de cultiver ses coutumes est jugé comme non moderne.

³³ Marek Jan SIEMEK, « O nowej Europie i Wschodzie w nas. (De la nouvelle Europe et de l'Est chez nous). », in *Wolność, rozum, intersubiektywność (Liberté, raison, intersubjectivité)*, Warszawa, Oficyna Naukowa, p. 336.

³⁴ Antoni Dudek, « Le 4 juin des milliers des Polonais ont frappé la colonne vertébrale de la dictature communiste », www.historia.wp.pl

³⁵ Aleksander Krawczuk, « Journal télévisé du 4 juin 1989

L'identité polonaise à l'ère du changement

Dans son ouvrage intitulé « La crise des identités », Claude Dubar analyse l'exacerbation d'un processus de passage de l'humanité « de la domination du « communautaire » à celle du « sociétaire », du « communautarisme protecteur » à l'« individualisme incertain ». S'appuyant sur les théories de Norbert Elias, Max Weber et Karl Marx, l'auteur s'efforce d'expliquer pourquoi le passage des formes « Nous-je (nommées « communautaires ») aux formes Je-nous (nommées « sociétaires ») devient synonyme de crises d'identité. Dubar mentionne entre autres les crises qui touchent aux rôles sociaux, aux normes juridiques ou aux croyances ainsi que les crises concernant notre psychique et l'existence. Comme le souligne Dubar, *« toutes ces crises mettent en question le passage d'un monde protégé, contraint, fermé, hérité, d'un monde incertain, libre, ouvert et revendiqué. Donc une socialisation communautaire (primaire) à une socialisation sociétaire (secondaire). Donc, d'identités Nous-je à des identités Je-nous. Donc d'identifications « culturelles » et « statutaires » à des identifications « réflexives » et « narratives »*³⁶.

En s'inscrivant dans la perspective philosophique nominaliste (par opposition à la position essentialiste), Dubar considère l'identité comme un processus d'usage des modes d'identification et historiquement variables. Selon lui *« l'identité n'est pas ce qui reste nécessairement « identique » mais le résultat d'une « identification » contingente. C'est le résultat d'une double opération langagière : différenciation et généralisation »*. Elle est donc caractérisée à la fois par une différence et une appartenance commune. L'identité ne peut pas exister sans altérité, elle varie historiquement et dépend des contextes de définition.

L'hypothèse de Dubar consiste à dire *qu'il existe un mouvement historique, à la fois très ancien et très incertain, de passage d'un certain mode d'identification à un autre. Il s'agit, plus précisément, de processus historiques, à la fois collectifs et individuels, qui modifient la configuration des formes identitaires définies comme modalités d'identification*³⁷.

Poursuivant l'intuition de Dubar, nous pourrions tenter d'expliquer le passage d'un système politique et économique à un autre, par une certaine « anesthésie générale ». Exposés et confrontés aux nouvelles situations et configurations (libre marché, système démocratique), les Polonais se retrouvent face à des expériences de changement et d'incertitude déjà bien connues.

L'histoire des pays de l'Europe centrale et orientale comme la Pologne, la République Tchèque ou la Slovaquie montre que la création de l'Etat moderne et démocratique remonte seulement à l'année 1918. Alors que les Etats modernes de l'Europe occidentale sont en construction, la Pologne, depuis 1795, n'existe pas politiquement sur la carte européenne, car partagée entre trois empires : la Russie, la Prusse et l'Autriche. Comme le remarque Ewa Bogalska-Martin *« le Traité de Versailles fut vécu par les Polonais comme la reconnaissance de leurs efforts pour se maintenir au sein d'une culture européenne, comme la reconnaissance de l'existence, non seulement d'un Etat indépendant, mais aussi d'un peuple capable d'autodétermination et de responsabilité politique. (...) Par la suite, l'arrivée du communisme sera vécue comme la perte de plus (de trop) d'une indépendance pour laquelle ont lutté des générations de patriotes nationaux, morts ou déportés en Sibérie au cours du XIXe siècle*³⁸. Cela explique en partie l'attachement des Polonais aux libertés individuelles et politiques. De cette manière se construit *« le peuple-nation sans Etat »* et comme l'explique Michel Maslowski *« le paradigme culturel moderne des Polonais, élaboré dans la période romantique, se référait (...) aux universaux éthiques, à la solidarité des peuples et au principe de la citoyenneté (...) la Pologne n'était pas un morceau de terre, mais une communauté des esprits au destin commun*³⁹.

³⁶ Claude DUBAR, *La crise des identités*, 4e édition., Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2010., p. XI

³⁷ *Ibid.* p.4

³⁸ Ewa BOGALSKA-MARTIN, « L'Etat polonais : dix années de changement, une tentative de bilan », *op. cit.*

³⁹ Michel MASLOWSKI, « La société civile en Pologne et l'Union Européenne : les enjeux identitaires. », *Transitions, revue biannuelle*, Genève, 2001, XLII, n° 2, pp. 139-149.

Dans son raisonnement Dubar n'oppose pas des identités collectives à des identités individuelles. Il distingue deux formes identitaires : « *sources essentielles* » d'identité qui sont les groupes primordiaux comme « cultures », « nations », « ethnies » ou de « corporation » et les « *formes sociétales* », plus récentes, et en voie d'émergence qui supposent l'existence des collectifs multiples, éphémères que les individus gèrent de manière diverse et provisoire. C'est là où nous pourrions retrouver d'autres ingrédients de ce que nous venons d'appeler une « anesthésie générale ».

Notre hypothèse consiste à dire que, malgré tous les chamboulements de la période de « transformations », la société polonaise reste fortement marqué par une « identité » de Nous-je. Cela ne veut pas dire que Je-nous n'a pas pu s'installer ou qu'il n'existe pas mais les formes identitaires essentielles comme Nation, Eglise, Famille fonctionnent toujours comme des institutions « intouchables » et sources de certitude. Ces catégories ont été forgées à travers les siècles de l'histoire moderne de la Pologne et ont fortement influencé l'imaginaire collectif. Les liens sociaux à caractère naturel (famille, voisinage) inscrits dans la structure même de la société, de façon organique, tellement caractéristique pour l'époque des sociétés traditionnelles ont permis également le passage « pacifique » d'une configuration politique et économique à l'autre ainsi que la transition de Nous-je à Je-nous dans une relative harmonie.

Bibliographie

ACHMATOWICZ Aleksander, « Le crime de Katyn dans la conscience nationale des Polonais », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1991, vol. 31, n° 1, pp. 3-24, [<http://dx.doi.org/10.3406/xxs.1991.2409>], consulté le : .

BAFOIL François, *L'Europe centrale et orientale*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2006, [http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SCPO_BAFOI_2006_01_0015], consulté le : 4 juin 2015.

BAFOIL François, « L'adaptation de la société polonaise à l'Europe », *Pouvoirs*, 1 septembre 2006, vol. 118, n° 3, pp. 21-35.

BAUMAN Zygmunt, *Le présent liquide : Peurs sociales et obsession sécuritaire.*, Paris, Seuil, 2007, 141 p.

BOGALSKA-MARTIN Ewa, « L'Etat polonais : dix années de changement, une tentative de bilan », in *La Pologne. Ses transformations économiques et institutionnelles et le processus de son intégration à l'Union européenne*, 2001^e éd., Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III.

DRWESKI Bruno, « La « transition » polonaise : Mythes et enjeux de la transformation systémique », *Politique et Sociétés*, 2005, vol. 24, n° 2-3, p. 11, [<http://dx.doi.org/10.7202/012689ar>], consulté le : 3 juin 2015.

DUBAR Claude, *La crise des identités*, 4e édition., Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2010, 256 p.

ESPING-ANDERSEN Gosta, COLLECTIF, MERRIEN François-Xavier et MARTIN Noémie, *Les trois mondes de l'Etat-providence : Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2007, 310 p.

JORENS Yves, « Zmiana polityki społecznej w Unii Europejskiej (Le changement de la politique sociale à l'Union Européenne) », *Polityka Społeczna*, 2005, n° 3/2005.

KARPINSKI Jakub, *Trzecia niepodleglosc. Najnowsza historia Polski. (Troisième inépendance. La nouvelle histoire de la Pologne.)*, Warszawa, Grupa Wydawnicza Bertelsman Media, 2001.

LOREK Maria, « Des pôles de croissance vers des systèmes d'innovation territorialisés dans une « nouvelle » économie de marché : le cas de Gdansk (Pologne) », *Marché et organisations*, 2015, vol. 22, n° 1, p. 35, [<http://dx.doi.org/10.3917/maorg.022.0035>], consulté le : 3 juin 2015.

MASLOWSKI Michel, « La société civile en Pologne et l'Union Européenne: les enjeux identitaires. », *Transitions, revue biannuelle*, Genève, 2001, XLII, n° 2, pp. 139-149.

MATUSIAK Krzysztof et MAZEWSKA Marzena, *Wspieranie malej i sredniej przedsiebiorczosci w swietle ustawy o promocji zatrudnienia i instytucjach rynku pracy. (Le soutien des PME et la loi relative à la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail.)* [Rapport], Warszawa, Ministerstwo Gospodarki i Pracy, 2004.

MAZUREK Małgorzata, « Morales de la consommation en Pologne (1918-1989) », *Annales. Histories, Sciences Sociales*, 1 mai 2013, 68e année, n° 2, pp. 499-527.

MINK Georges, « Pologne : un bilan politique contrasté », *Politique étrangère*, 2009, Automne, n° 3, p. 503, [<http://dx.doi.org/10.3917/pe.093.0503>], consulté le : 3 juin 2015.

NOWAK Leszek et SONIK Zdzisław, « Rozmowa z prof. Leszkiem Nowakiem (Le paysage après la transformation. Une discussion avec professeur Leszek Nowak) », *Res Humana*, 2002, n° 6.

ROSTOWSKI Jacek, « Ekonomiczny Święty Graal (Le Saint Graal économique) », *Gazeta Wyborcza*, 16 mai 2015, [<http://m.wyborcza.biz/biznes/1,106501,17926848.html>], consulté le : 18 mai 2015.

SIEMEK Marek Jan, « O nowej Europie i Wschodzie w nas. (De la nouvelle Europe et de l'Est en nous). », in *Wolność, rozum, intersubiektywność (Liberté, raison, intersubjectivité)*, Warszawa, Oficyna Naukowa, 2002, p. 383.

Résumé

Cet article propose un regard philosophique et sociologique sur la période des changements en Pologne qui sont intervenus après l'effondrement du communisme. La période qui commence en 1989 est marquée par les réformes économiques, politiques, sociales et sociétales profondes résumée par l'expression « transformation ». Or, les changements entraînés par la démocratisation du système politique et par la libéralisation de l'économie doivent se décliner au pluriel ; pour cela nous proposons de parler plutôt des « transformations ». La société polonaise a été la première concernée par ces diverses métamorphoses, elle a dû faire face à l'incertitude intrinsèquement liée aux « transformations ». L'incertitude demeure également un élément central d'autres processus, propres à la modernité, vécus par les pays de l'Europe de l'Ouest pendant des décennies voire des siècles. En mobilisant les notions de la philosophie et de la sociologie du changement comme « l'identité » notre principale interrogation porte sur la manière dont les Polonais ont vécu et ont (di) géré tous ces changements ? Notre attention est surtout attirée par l'expérience de l'incertitude finalement bien connue par le passé de la société polonaise. Selon nous, cet acquis a largement contribué à la « réussite » des transformations en Pologne.